

- Une solution d'optimisation des trafics de camions, pendant les travaux de chantier de Center Parc, est en cours d'étude, avec l'utilisation de la route de Chatte et l'aménagement d'un accès chantier par l'étang de Dionay.
- ♦ En annexe, Monsieur René Choc donne toutes informations au Conseil sur les projets d'adduction d'eau et d'assainissement liés au projet Center-Parc :
- Les projets ont été jusque-là étudiés par le Syndicat des Eaux de la Galaure et les services techniques du Conseil Général mais, à partir de l'automne, le SIEG assurera la maîtrise d'ouvrage, pour l'avancement des dossiers, avec une assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée à un bureau d'étude (en appui technique) lui-même appuyé par deux autres bureaux d'études. Les appels d'offres concernant le choix de ces bureaux ont été lancés.
 - Les études de faisabilité sont en cours (alimentation et assainissement) mais le rendu n'est pas encore définitif. Les possibilités de financement du Conseil Général sont en cours d'étude pour les investissements à réaliser.
 - Le Syndicat souhaite retrouver, à l'issue des opérations un fonctionnement légèrement excédentaire pouvant générer une capacité à entretenir les réseaux et à investir sur des travaux complémentaires.
- ♦ A ce sujet, Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Roybon pourrait, si nécessaire, minimiser les dépenses d'investissement du SIEG en assainissement, en recherchant une solution d'abondement concertée et raisonnable, si les recettes en provenance de la TLE (suite aux constructions réalisées par Center parc) le permettent.

POINT SUR LES DEGATS D'ORAGES

- ♦ Monsieur Roland Chanrcin fait le point sur les dégâts d'orage du mois de septembre :
- Une demande d'aide a été posée par la Commune, aide qui viendra s'ajouter à celle demandée suite aux orages du 17 juin.
 - Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été posée suite à un glissement de terrain près d'une habitation au quartier des Envers.
 - Une demande de reconnaissance de calamité agricole a également été posée.
 - Beaucoup de chemins ont été dégradés. L'Entreprise Vicat, réquisitionnée par la DDE pour les voies départementales, n'a pu intervenir qu'avec retard sur les voies communales.
 - Les travaux de contention sur le ruisseau longeant la maison Belin, au quartier de la Merlière, seront entrepris la semaine prochaine.
 - Le passage sur le Grignon a été amélioré en urgence de manière à permettre le passage d'engins agricoles. La réalisation d'un seuil pour stabiliser le niveau du gué serait à priori faisable. Des contacts complémentaires seront pris auprès du SIBG.
- ♦ En annexe, monsieur Gilbert Berruyer signale que deux terrains communaux ont subi des problèmes en bordure de la Galaure.

AVANCEMENT DU PROJET DE LOTISSEMENT

- ♦ Monsieur le Maire expose la bonne avancée du projet : compromis de vente signé, permis d'aménager pour une première tranche de 37 lots déposé en octobre et normalement exécutoire en mars 2008, début des travaux d'aménagement en mai 2009.
- ♦ Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer quant à la dénomination des deux tranches de lotissement.
- Première tranche de 37 lots : les « Terrasses Galaure »
 Seconde tranche de 43 lots : les « Balcons du Lac »
- Avis favorable du Conseil Municipal**
- ♦ Monsieur le Maire propose au Conseil d'examiner les esquisses de l'avant-projet montrant l'implantation des voies, des lots, le réseau d'alimentation en eau, le réseau d'assainissement, le réseau d'eaux pluviales avec réservoirs de stockage tampon, les coupes des voies.
- ♦ Le Conseil note la réalisation d'un espace vert collectif qui avait été souhaité, l'obligation de disposer les constructions en bordure de voies, la prévision d'un boisement conséquent, le cheminement piéton en liaison vers les écoles.
- ♦ Après examen du projet et discussion, le Conseil propose que lors de la prochaine réunion prévue ce mercredi 8 octobre soient abordés avec la société ICADE les points suivants :
- Positionnement des lots en acquisition sociale.

- Passage en partie basse avec le secteur des écoles.
- Cheminement complémentaire en partie haute pour l'accès aux écoles.
- Limites des terrains en bordure du talweg sud.
- Incitation à l'utilisation du bois dans la construction.

CHARTRE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA PROMOTION DU BOIS

♦ Monsieur le Maire expose au Conseil les points principaux de l'application n°1 (promotion du bois) de la Charte des collectivités locales pour l'intégration de clauses sociales et environnementales dans la commande publique.

♦ Il précise que cette charte vise :

- ... à l'encouragement de l'utilisation du bois matériau ; construction : charpente, menuiserie, vêtements, aménagements intérieurs ; aménagements extérieurs : équipements d'espaces verts, mobiliers urbains... ; ameublement ; autres...
- ... à la promotion et au développement du bois-énergie.
- ... à l'utilisation contrôlée des bois en général et notamment des bois issus de forêts anciennes en s'assurant qu'ils sont issus de forêts gérées durablement.

♦ Monsieur le Maire expose encore que l'adoption de cette charte permettra en outre de meilleures possibilités de subvention. Il propose au Conseil de délibérer afin de l'autoriser à signer cette convention lors des prochaines journées départementales du bois.

→ Avis favorable du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES

❖ **Electrification rurale** : Monsieur Roland Chancrin expose au Conseil la nécessité — suite à des variations de tension hors normes générées par l'installation d'une pompe à chaleur par un particulier au quartier « le Charlet » — d'un renforcement au Poste DP Peyrinard comportant la pose d'un disjoncteur deux départs et le remplacement de 300 m de lignes en aérien. Il précise en outre que ce renforcement sera utile à l'ensemble du quartier.

♦ Monsieur le Maire expose qu'il convient ce jour de donner mandat à SE 38 pour renforcer le réseau. Il propose au conseil de délibérer afin d'adopter le plan de financement prévisionnel suivant :

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| ➤ Estimation du coût des travaux TTC | 15 650 € |
| ➤ Total des financements externes | 12 635 € |
| ➤ Frais de maîtrise d'ouvrage du SE 38 | 628 € |
| ➤ Contribution aux investissements | 2 388 € |
| ➤ PARTICIPATION PREVISIONNELLE (frais SE 38 + contribution aux investissements) | 3 016 € |

→ Avis favorable du Conseil Municipal

❖ **Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe** : Monsieur le Maire expose qu'en prévision du remplacement de Madame Jacqueline Barbaut (fin de CAE), il y a lieu de prévoir un recrutement pour assurer le poste d'accueil du public. Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (recrutement direct possible).

→ Avis favorable du Conseil Municipal

❖ **Virement de crédits** : Monsieur le Maire expose que pour terminer le paiement des situations de l'opération 102 « construction du groupe scolaire », il est nécessaire de procéder au virement de crédit suivant :

| | |
|-----------------|-----------|
| Compte 2313 102 | + 1 000 € |
| Compte 2315 109 | - 1 000 € |

→ Avis favorable du Conseil Municipal

❖ **Travaux supplémentaires à l'Office du Tourisme** : Monsieur René Choc expose au Conseil la nécessité d'accepter les avenants suivants :

Entreprise MENUISERIE PROPONNET – Lot n° 7 « menuiseries intérieures » Avenant n° 1

♦ En moins-value

Suppression du châssis vitré intérieur (article OO.09 A) 520.00 €

♦ En plus-value

PV pour modification du meuble de cuisine 525.00 €

Trappe de visite supplémentaire dans sanitaire sous escalier 117.00 €

| | |
|---------------------------------------------------------------------|----------|
| Couvre joint jonction fenêtre/murs | 378.00 € |
| Couvertine bois sur cloison basse de la kitchenette | 58.00 € |
| Ponçage et vitrification parquet suite erreur de quantité dans DPGF | 678.40 € |

soit un montant total de l'avenant

| |
|----------------|
| 1 236.40 € HT |
| 1 478.73 € TTC |

→ Avis favorable du Conseil Municipal

❖ **Voirie Communale** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil les raisons motivant la demande des riverains quant au classement dans la voirie rurale du chemin d'exploitation reliant la route de Mamans et la route communale de la Feyta : ce chemin assure la liaison entre une voirie départementale et une voirie communale, il dessert des maisons d'habitation, il sert au passage de services tel que la Poste, il rend service en hiver (congères sur la route de la Feyta).

♦ Rappelant l'accord des propriétaires riverains et précisant que ce classement ne nécessitera pas d'opération de goudronnage mais un simple entretien de la voie (déneigement, élagage, curage des fossés...), monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin de classer ce chemin en chemin rural.

→ Avis favorable du Conseil Municipal

❖ **Enquêtes Publiques** : Monsieur le Maire expose au Conseil la tenue de deux enquêtes publiques :

- Parc éolien sur la Commune de Montrigaud.
- Plan pluriannuel de gestion, de restauration et d'entretien de la végétation, des berges et du lit des cours d'eau du bassin versant de la Galaure pour les années 2008/2014.

❖ **Aménagement du Carrefour Ouest** : Monsieur le Maire présente au Conseil les esquisses établies par le bureau Alp'Etudes pour l'aménagement du Carrefour Ouest. Il précise que ces esquisses établies pour pouvoir demander les financements seront encore modifiables avant réalisation mais que les grandes lignes sont maintenant validées : plateau surélevé au niveau du carrefour et au niveau de l'Office de Tourisme, incitation au ralentissement des véhicules sur l'avenue, nombreux cheminements piétons.

Rappelant qu'elles ont été établies suite à plusieurs réunions d'études avec la commission et le Conseil, il demande au Conseil de délibérer afin de valider les esquisses présentées.

→ Avis favorable du Conseil Municipal

❖ **Office du Tourisme** : Après avoir rappelé que les frais de fonctionnement de l'Office de Tourisme étaient en train de passer en intercommunalité (délibération prise, prise en compte effective en début 2009), Monsieur le Maire expose au Conseil que l'Office de Tourisme contracte un emprunt de 15 000 € pour financer l'aménagement mobilier de ses nouveaux bureaux. Considérant que le bâtiment « ancienne gare » restera propriété communale et que le mobilier susdit s'inscrira dans l'aménagement de ce bâtiment, Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer afin que la Commune puisse se porter caution de cet emprunt.

→ Avis favorable du Conseil Municipal

♦ En annexe, Monsieur le Maire fait part au Conseil d'une demande de l'Office de Tourisme à la Commune pour la délégation d'un membre du Conseil au sein d'une nouvelle commission « signalétique ». Monsieur le Maire propose de demander à Madame Sylvaine L'Hôte, absente ce jour, d'assurer cette délégation (suppléante Marie Blanco).

❖ **CCPC / compétence tourisme** : Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité de délibérer en faveur de la modification des compétences déléguées par les Communes à la Communauté de Communes du Pays de Chambaran. Cette dernière prendra désormais en charge la compétence « tourisme » comportant l'accueil, la promotion, l'information et l'animation touristique.

→ Avis favorable du Conseil Municipal

❖ **Téléthon** : Roybon accueillera une manifestation théâtrale le 5 décembre prochain à l'occasion du Téléthon 2008. Les associations ont été conviées à une réunion de préparation.

❖ **Commerce local** : Les démarches concernant la possibilité de reprise du commerce de boucherie se poursuivent.

❖ **Commission du lac** : Monsieur Serge Second rend compte des travaux de la commission et propose au Conseil d'adopter le principe d'une liste de travaux à réaliser au lac :

- ▲ **Travaux d'aménagements liés à la Sécurité** :
- Construction du second déversoir : 380 000 €

- Vidange du lac, pêche électrique, travaux de suivi : 25 000 €
 - Changement de l'ouvrage de vidange : 20 000 €
 - Réaménagement du bassin de décantation : 65 000 €
- Soit un total de 490 000 € auquel il faut ajouter 60 000 € de maîtrise œuvre

En option :

- Nettoyage du lac pendant la vidange : 75 000 à 100 000 €

▲ Travaux d'aménagements liés aux Loisirs :

- Aménagement et reprofilage des plages (prioritaire été 2009)
- Aménagement du tour du lac (déplacement du grillage du camping + passerelle) :
- Signalétique locale du lac (prioritaire été 2009)
- Signalétique de la sécurité à la baignade (prioritaire été 2009)

- ◆ Monsieur Serge Second propose au Conseil de délibérer sur le principe de ces travaux afin de pouvoir procéder aux demandes optimales de subventionnement.

→ Avis favorable du Conseil Municipal

◆ **Commission « Installation Stockage de Déchets Non Dangereux » (ex CSDU) :** Monsieur Olivier Dumas expose au Conseil que le panneau d'information (qui confirme l'opposition des Communes au projet) composé par la commission est en cours de validation avant installation, qu'une visite du Centre de Penol sera prochainement organisée à l'intention des élus et qu'une rencontre sera organisée entre les membres de la commission et Gérard Mounier-Vehier sur le thème du traitement à la source des déchets.

Monsieur le Maire clôt la séance à 23 h 15.

